



# La délinquance sexuelle des mineurs : Une revue systématique et une méta-analyse internationale de la récidive

Stéphanie Chouinard-Thivierge<sup>1</sup> et Patrick Lussier<sup>2,3,4</sup>

<sup>1</sup> Centre for Addiction and Mental Health (CAMH)

<sup>2</sup> École de travail social et de criminologie, Université Laval

<sup>3</sup> Centre international de Criminologie Comparée (CICC)

<sup>4</sup> Centre de Recherche sur les Jeunes et les Familles (CRUJeF)

Contact : [stephanie.chouinard-thivierge.1@ulaval.ca](mailto:stephanie.chouinard-thivierge.1@ulaval.ca)

## Résumé

La récidive criminelle chez les adolescents auteurs de crimes à caractère sexuel (AACS) représente un sujet controversé. De récentes recherches suggèrent que leurs taux de récidive sexuelle sont en baisse, ce qui contraste avec la perception du risque de récidive sexuelle entretenue par les décideurs politiques, certains praticiens et le public depuis les années 1990. Ce constat remet en question cette croyance que les AACS se caractérisent par une trajectoire de délinquance sexuelle répétée et persistante à l'âge adulte. La présente étude consiste en une méta-analyse quantitative visant à déterminer les taux de récidive générale et sexuelle des AACS à l'aide de données provenant de 158 études publiées sur la scène internationale entre 1940 et 2019. Les résultats indiquent que si le risque de récidive générale est à la baisse depuis quelques années, le taux de récidive sexuelle est bas et stable depuis le début de la recherche sur la question. Ces constats suggèrent que les stratégies importées du système pour adultes dans une optique de sécurité du public et de prévention de la récidive sexuelle ne sont pas adéquates, remettant en question les modèles d'intervention axés sur la prévention de la récidive sexuelle chez les AACS.

## Mots clés

Adolescence, recherche longitudinale, méta-analyse, délinquance sexuelle, récidive

An international meta-analysis of recidivism among adolescents who have perpetrated a sexual offense.

## Abstract

Criminal recidivism among adolescents who have a history of sexual offending (ASO) represents a contentious subject. Recent studies suggest that their rates of sexual recidivism are in decline, which contrasts with the perception of the public, policymakers, and professionals in terms of the risk this population present. This raises questions regarding the response from the juvenile justice system, which tends to rely on the assumption that all ASO are at risk to become adult sexual offenders. The current study consists of a meta-analysis aiming at determining rates of general and sexual recidivism of ASO while using data from international studies between 1940 and 2019 ( $k = 158$ ). Results show that the risk of general recidivism has been declining in recent years, whereas the risk of sexual recidivism has remained low since the onset of this line of research. These observations suggest that using community protection strategies developed for adults to intervene with ASO is not appropriate. Not only sexual recidivism among ASO represents a rare phenomenon, these strategies are also not adapted to meet the general criminogenic needs of this population of adolescents.

## Keywords

adolescence, meta-analysis, longitudinal research, recidivism, sexual offending

## Introduction

La recherche concernant la récidive criminelle des adolescents auteurs de crime à caractère sexuel (AACS) s'étend maintenant sur huit décennies. L'étude de la récidive a longtemps été axée sur la tendance des AACS à commettre une récidive de nature sexuelle. Les travaux de recherche à cet effet ont rapidement établi que les taux de récidive sexuelle étaient relativement faibles (Atcheson et William, 1954; Doshay, 1943; Dunham, 1951) et reflétaient l'idée selon laquelle la délinquance sexuelle des adolescents était transitoire, partiellement expliquée par le phénomène de l'adolescence (Awad *et al.*, 1984; Maclay, 1960; Reiss, 1960). La délinquance sexuelle était alors perçue comme l'expression de difficultés émotionnelles à la puberté (p. ex., anxiété, insécurité) chez des adolescents provenant de milieux familiaux dysfonctionnels (p. ex., conflits à la maison, pratiques parentales hostiles et sévères). Toutefois, durant les années 1970 et 1980, ces idées ont été vivement critiquées sur la base d'observations faites auprès de délinquants sexuels adultes. À ce moment, les études, majoritairement conduites par des chercheurs cliniciens, proposaient qu'une proportion considérable d'adultes ayant commis un crime à caractère sexuel rapportent des comportements sexuellement déviants et criminels ayant débuté à l'adolescence, ou même plus tôt (p. ex., Abel *et al.*, 1993; Groth *et al.*, 1981; Longo et Groth, 1983). Ces observations ont remis en question l'idée selon laquelle la délinquance sexuelle des mineurs était un phénomène transitoire lié à la période de l'adolescence (Lewis *et al.*, 1979). Graduellement, durant les années 1980, la délinquance sexuelle des mineurs fut graduellement redéfinie comme un phénomène alarmant et une menace pour la sécurité publique nécessitant une réponse adaptée (p. ex., Bennett et Dilulio, 1996; Groth, 1977). Des parallèles entre la délinquance sexuelle à l'adolescence et à l'âge adulte ont ensuite été examinés de façon plus détaillée (Fehrenbach *et al.*, 1986), renforçant encore plus la perspective selon laquelle les AACS sont de futurs délinquants sexuels adultes (Groth *et al.*, 1981). Ces observations n'étaient cependant pas basées sur des travaux prospectifs longitudinaux, mais plutôt sur des études à devis rétrospectif et des échantillons spécifiques (p. ex., échantillons cliniques de délinquants adultes admis dans un centre de traitement/évaluation pour délinquants sexuels dangereux), ce qui est connu pour surestimer la continuité de la délinquance (c.-à-d., le paradoxe de Robins; voir Lussier et Blokland, 2014).

Cette reconceptualisation de la recherche sur la délinquance sexuelle des mineurs a contribué à l'essor de la recherche sur le phénomène durant les années 1990 (voir Barbaree *et al.*, 1993). Ces travaux ont contribué à l'émergence de deux portraits contrastant des AACS : (a) une vision qui conçoit la délinquance sexuelle des mineurs comme un phénomène transitoire et temporaire (p. ex., Doshay, 1943); (b) une vision qui dépeint la délinquance sexuelle des mineurs comme un tremplin vers la délinquance sexuelle adulte (p. ex., Groth *et al.*, 1981). Sur le plan des politiques et de la justice des mineurs, particulièrement aux États-Unis, cette seconde vision est alors devenue prédominante et a contribué à orienter les modèles d'intervention. La popularité de cette seconde vision a mené à une prolifération de modèles théoriques et d'outils d'évaluation cliniques, calqués sur ceux développés auprès d'adultes (p. ex., la pléthysmographie pénienne; Becker et Kavoussi, 1989; Becker *et al.*, 1993; Fanniff et Becker, 2006), le développement des outils d'évaluation du risque et de prédiction de la récidive (p. ex., Prentky *et al.*, 2000) et le développement de programmes de traitement spécialisé (p. ex., Hagan *et al.*, 1994).

À partir des années 1990, l'accumulation des études longitudinales conduites selon un devis prospectif permettra de faire le point sur la récidive des AACS (voir notamment, Caldwell, 2002). McCann et Lussier (2008) ont mené la première méta-analyse quantitative à cet effet et les résultats ont démontré que le pourcentage de récidivistes varie grandement à travers les études (de 1,6 à 29,9%). Bien qu'intéressante, cette première étude n'a pas été en mesure d'examiner l'évolution du taux de récidive à travers le temps. Une seconde méta-analyse, réalisée par Calwell (2010), à l'aide d'un nombre plus élevé d'études a permis de revoir à la baisse ce taux. En effet, cette seconde méta-analyse conclut qu'en moyenne, 7% des jeunes commettent une récidive sexuelle; toutefois, en moyenne, 43% d'entre eux commettent une récidive générale (pour tous types de crime confondus). Les résultats de ces deux méta-analyses remettent en question l'hypothèse de la délinquance sexuelle des mineurs comme un tremplin vers la délinquance sexuelle adulte. En réponse à ces observations, Lussier (2017) proposa que les études sur la récidive sexuelle masquent la présence de deux métatrajectoires chez les AACS : (a) une trajectoire plus commune de délinquance sexuelle limitée à l'adolescence qui représente environ 90% des mineurs judiciaires, et; (b) une trajectoire de délinquance sexuelle persistante à l'âge adulte qui représente environ 10% des jeunes judiciaires. En d'autres mots, les taux de base observés n'ont réfuté aucune perspective particulière concernant les trajectoires de délinquance sexuelle des mineurs. En fait, la proportion d'adolescents se trouvant sur une trajectoire limitée à l'adolescence par rapport à la proportion de ceux qui sont plutôt sur une trajectoire de persistance était à l'origine de la variabilité des taux de base d'une étude à une autre (voir Lussier *et al.*, 2012). Il se peut que l'accent mis sur la récidive sexuelle ait empêché les chercheurs de mieux comprendre comment des parcours plus larges de délinquance se développent au sein des AACS (voir Soothill, 2010; Lussier et Cale, 2013).

### De la spécialisation à la diversité : l'évolution des profils de récidive chez les adolescents auteurs de crimes à caractère sexuel.

Des études plus récentes ont remis en question l'hypothèse de spécialisation qui caractérise les AACS (p. ex., Lussier, 2017; McCuish et Lussier, 2017). En effet, l'analyse des taux de récidive sexuelle repose sur l'idée selon laquelle les jeunes sont à risque de répéter le même type de délit. Cette croyance repose sur les observations cliniques en milieux psychiatriques auprès de petits groupes de jeunes ayant un profil particulier de besoins en matière de traitement (p. ex., Abel *et al.*, 1993). Or, cette tendance à la spécialisation de l'activité criminelle des mineurs ne tient pas compte du fait que les taux de récidive non sexuelle sont jusqu'à cinq fois plus élevés que les taux de récidive sexuelle (Caldwell, 2010). Autrement dit, s'il y a récidive, les jeunes sont plus à risque de commettre un délit qui n'est pas de nature sexuelle. Cela souligne alors l'importance que la recherche sur la récidive criminelle des AACS ne se concentre pas uniquement sur la récidive de nature sexuelle. D'ailleurs, les études montrent bien que les AACS présentent beaucoup plus de similarités que de différences avec les jeunes impliqués dans des comportements criminels non sexuels (p. ex., McCuish *et al.*, 2015; Seto et Lalumière, 2005; van Wijk *et al.*, 2005). Il serait faux de croire que tous les AACS présentent une trajectoire délinquante chronique, sérieuse et violente. Plutôt, ces résultats montrent que leur profil de risque et de besoins en matière d'intervention se rapproche bien plus de celui des jeunes impliqués dans d'autres formes de

criminalité plutôt que celui des adultes ayant commis un crime à caractère sexuel (McCuish *et al.*, 2015; 2016).

### **La dynamique de la récidive des adolescents auteurs de crimes à caractère sexuel : facteurs d'évolution, méthodologie, et défis d'interprétation.**

Depuis la première étude sur la question (voir Doshay, 1943), les perspectives proposées concernant le risque de récidive sexuelle des mineurs ont beaucoup évolué (Caldwell, 2010; Fabio *et al.*, 2006; Groth, 1977; Lussier *et al.*, 2015; McCann et Lussier, 2008). Il est possible de se questionner à savoir si ce changement de perspective ne reflète pas l'évolution du phénomène lui-même, mais plutôt les changements politiques, socioculturels, législatifs, technologiques, judiciaires, cliniques et scientifiques des huit dernières décennies qui ont profondément influencé la délinquance sexuelle (voir Lussier *et al.*, 2020; Lussier *et al.*, 2023a). Ces changements ont-ils eu un impact sur la récidive des mineurs et le profil des jeunes à commettre un délit à caractère sexuel? Dans le but d'explorer cette question, Caldwell (2016) a réalisé une méta-analyse des taux de récidive générale et sexuelle des AACs. Il a alors identifié 106 ensembles de données découlant d'études empiriques conduites depuis les années 1980. En comparant les résultats d'études réalisées entre 1980 et 1995 à celles conduites entre 2000 et 2010, il a estimé que les pourcentages de récidive sexuelle ont diminué de 73%, mais que le pourcentage regroupé de récidive générale a diminué de seulement 13%. Cette chute du pourcentage de récidive sexuelle semble s'inscrire dans un mouvement plus large observé auprès d'adultes qui suggèrent que les taux de récidive sexuelle sont en chute depuis les années 1970 (Lussier *et al.*, 2023b). Ces résultats soulèvent des questions importantes, car les études évaluatives portant sur les méthodes répressives utilisées ces dernières années aux États-Unis auprès de mineurs (p. ex., registres publics de délinquants sexuels) ne montrent pas d'impact préventif (p. ex., Letourneau *et al.*, 2009). Ce constat est également vrai en ce qui a trait à l'impact des programmes de traitement spécialisé dont les résultats de recherche ne sont toujours pas concluants (p. ex., Kettrey et Lipsey, 2018). Dans ce contexte, il demeure difficile d'interpréter cette baisse des taux de récidive sexuelle rapportée par Caldwell (2016) qui est possiblement le reflet de : (a) l'évolution du risque au fil du temps (p. ex., le risque diminue en raison des changements politiques et sociaux); (b) changements sur le plan des devis méthodologiques (p. ex., procédures d'échantillonnage et composition des échantillons avec le temps); (c) changements dans les pratiques et méthodes de recherche (p. ex., la transition de devis longitudinal rétrospectif à prospectif).

### **Limites conceptuelles et méthodologiques dans l'étude de la récidive des adolescents auteurs de crimes à caractère sexuel**

Bien que l'importance des travaux méta-analytiques antérieurs, notamment l'étude de Caldwell (2016), est indéniable, il est nécessaire d'aborder plusieurs limites conceptuelles et méthodologiques qui limitent la possibilité de tirer de fermes conclusions à ce jour. D'abord, les travaux antérieurs se limitent principalement aux études publiées depuis 1980, excluant ainsi des études réalisées à des périodes antérieures. À vrai dire, ces études conduites avant 1980

ont été essentielles dans la formulation des narratifs des théories concernant les AACs (p. ex., Atcheson *et al.*, 1954; Dunham, 1951). Elles ont été nécessaires pour examiner les effets de période qui mettent plus d'une décennie à émerger, et peuvent avoir donné l'impression d'un déclin des taux de récidive sexuelle par opposition à une régression vers la moyenne. Autrement dit, la chute des taux de récidive sexuelle est possiblement le reflet de la décision des auteurs de travaux antérieurs de déterminer comme point de départ les années 1980. Or, les taux de criminalité en Amérique du Nord ont augmenté de façon constante entre les années 1970 jusqu'à la fin des années 1980. D'ailleurs, les années 1980 et 1990 se caractérisent par un intérêt accru des chercheurs et décideurs à l'égard des jeunes perçus comme « super-prédateurs » qui présentent une délinquance sérieuse, chronique et violente (p. ex., Blumstein et Moitra, 1980; Blumstein *et al.*, 1985; Elliott *et al.*, 1986; Fagan *et al.*, 1986; pour une revue de la littérature, voir McCuish *et al.*, 2021), incluant ceux impliqués dans les crimes à caractère sexuel. Cette hausse de la criminalité a été suivie par une baisse, bien documentée (voir notamment, Blumstein *et al.*, 2000; Farrell *et al.*, 2014).

Un autre élément à considérer se rapporte à l'indépendance des échantillons utilisés pour agréger les taux de récidive des différentes publications dans le cadre de travaux méta-analytiques. À vrai dire, il est possible que les auteurs des travaux antérieurs aient combiné les taux de récidive de différentes publications s'appuyant sur des données provenant d'un même échantillon. Cet élément, représentant une source potentielle de biais dans les résultats, est très rarement mentionné dans les écrits antérieurs (p. ex. Caldwell, 2016), laissant donc certaines incertitudes quant aux processus utilisés afin d'identifier les études prises en compte. Finalement, il est noté que certaines études identifiées et incluses dans les travaux méta-analytiques antérieurs sont basées sur des devis rétrospectifs (c.-à-d., une analyse des antécédents judiciaires et non de la récidive), ce qui a pu gonfler les taux de récidive des études plus anciennes<sup>1</sup>. Mis à part les limites méthodologiques, les travaux méta-analytiques antérieurs soulignent l'importance d'un phénomène peu étudié et sous-évalué : la variabilité des taux de récidive criminelle à travers le temps et le lieu, ainsi que l'absence de lignes directrices méthodologiques pour découvrir ces tendances (Lussier *et al.*, 2024).

### **But de l'étude**

L'examen des taux de récidive des AACs et de leur évolution depuis les années 1940 représente un exercice important afin de mieux communiquer le risque auprès des milieux pratiques (p. ex., Barra *et al.*, 2018; Caldwell, 2010; Worling et Langton, 2012). Les variations des taux de récidive observés d'une étude à l'autre au fil de temps rendent l'interprétation de la littérature scientifique particulièrement complexe et difficile. La difficulté de statuer clairement sur le risque de récidive des AACs pourrait expliquer notamment pourquoi la prédiction de la récidive des AACs à l'aide d'outils est particulièrement invalide (p. ex., Viljoen *et al.*, 2012). Le caractère relativement imprévisible de la récidive chez les AACs est possiblement le reflet de facteurs qui ont à ce jour été minimisés, négligés ou simplement ignorés par la communauté scientifique. Par exemple, les difficultés

<sup>1</sup> L'analyse des taux de récidive via les antécédents judiciaires est une pratique maintenant désuète utilisée par des chercheurs afin de pallier l'absence de données prospectives et longitudinales. Dans ce contexte, l'analyse des antécédents judiciaires reflète le comportement passé et non futur des jeunes. Les processus de filtrage au sein de l'appareil judiciaire font en sorte que la composition des échantillons de jeunes en thérapie est bien souvent surreprésentée par de jeunes récidivistes.

à établir avec une certitude relative la récidive des AACs découlent peut-être de l'incapacité à prendre en considération des effets de période, comme le suggère Caldwell (2016) et Lussier et collègues (2023a; 2023b). En fait, jusqu'à maintenant, les chercheurs se sont penchés presque exclusivement sur le rôle des différences individuelles (p. ex., déviance sexuelle, antisocialité), développementales (p. ex., maturité), et des facteurs reliés à la thérapie (p. ex., participation, réceptivité, durée, efficacité) (p. ex., McCuish *et al.*, 2021; Miner, 2002; Worling et Långström, 2003), pouvant être impliqués dans ces variations du taux de récidive chez les AACs.

Par conséquent, la présente étude adopte une approche différente en examinant les taux de récidive générale et sexuelle, ainsi que leur évolution au fil des années en mettant particulièrement l'emphase sur un facteur contextuel, à savoir la période de l'étude. Pour ce faire, une revue systématique ainsi qu'une méta-analyse quantitative ont été réalisées concernant l'ensemble des études sur la récidive des AACs conduites à travers le monde entre 1940 et 2019. Cette démarche méthodologique a été fréquemment utilisée en criminologie pour évaluer des questions d'intérêt sur le plan des politiques pénales et des stratégies de prévention du crime (p. ex., Cottle *et al.*, 2001; Gendreau *et al.*, 1996; Lösel et Schmucker, 2005). L'approche méta-analytique permet de contrôler statistiquement pour différentes caractéristiques des études pouvant expliquer les variations des taux de base de la récidive observés au fil des années. Une méta-analyse quantitative permet de regrouper les résultats de plusieurs études distinctes tout en considérant leur taille d'échantillon, ce qui est essentiel dans ce champ de recherche compte tenu du nombre d'études à petite échelle basées sur des échantillons très spécifiques. Le recours à une méta-analyse pour établir le taux de récidive et son évolution dans le temps s'arrime avec les recherches antérieures en matière de délinquance sexuelle (Cortoni *et al.*, 2010; Lussier *et al.*, 2023a; Lussier *et al.*, 2023b). En utilisant une méthodologie qui combine une revue systématique et une méta-analyse quantitative des écrits, les conclusions de l'étude de Caldwell (2016) sont revisitées quant à la baisse possible des taux de récidive sexuelle.

## Méthodologie

### Revue Systématique

Une revue systématique des écrits fut réalisée pour identifier les publications pertinentes concernant la récidive des AACs. La revue systématique fut réalisée initialement à l'aide de deux termes clés : « sex offender » et « recidivism ». Toutefois, les données préliminaires nous ont fait prendre conscience de l'importance d'élargir la recherche en raison de la multiplicité de la terminologie au fil du temps et à travers les disciplines. Afin de bonifier la recherche, une analyse documentaire fut réalisée par décennies, en consultants des encyclopédies, des livres, revues scientifiques. Au final, plus de 70 termes furent utilisés pour désigner celui de « sex offender » (p. ex., child molester, rapist, sexual assaulter) et plus de 70 termes également afin de désigner le terme de « recidivism » (p. ex., failure, programme evaluation, reoffense). Une fois les termes identifiés, plus de 80 bases de données furent consultées en diversifiant la nature des sources documentaires afin de refléter le caractère multidisciplinaire des travaux (p. ex., le droit; la criminologie; la justice pénale; la médecine; la psychologie; la sociologie; le travail social, etc.), ainsi qu'en consultant les sources de données utilisées dans le cadre de méta-analyses antérieures sur la récidive (p. ex., McCann

et Lussier, 2008; Caldwell, 2010). La recherche documentaire a de plus été élargie afin d'inclure la littérature non publiée (« littérature grise ») qui n'est pas saisie par des systèmes de recherche informatisés classiques (p. ex., Conn *et al.*, 2003) et qui inclut les rapports gouvernementaux, les thèses, les résumés de conférence, les rapports techniques ou brefs destinés aux agences de financement.

La recherche initiale a permis de repérer plus de 20 000 documents (k fait référence au nombre de documents), dont environ 20% faisaient partie de la littérature grise. Une procédure en quatre étapes a été utilisée pour identifier quels documents étaient pertinents pour la présente étude, à savoir : (1) l'identification et l'importation des références dans un logiciel en ligne à des fins d'analyse (c.-à-d., Covidence); (2) une évaluation sommaire des documents identifiés sur la base du titre, du résumé et des mots-clés afin d'identifier les études empiriques (à cette étape, k = 3 026) et non les recensions d'écrits, les revues systématiques, les méta-analyses, les textes d'opinion ou publications théoriques/cliniques sur la question; (3) un examen de l'éligibilité des documents sur la base de l'analyse complète du document afin de déterminer s'il s'agit bel et bien d'une étude empirique de la récidive, avec un devis prospectif longitudinal incluant un groupe d'individus désignés comme délinquants sexuels; et (4) une analyse des documents pertinents en fonction des critères déterminés, plus spécifiquement si l'étude inclut des informations statistiques concernant la récidive de mineurs. À cet effet, les études étaient incluses si elles respectaient plusieurs critères spécifiques. D'abord, le document complet devait être accessible. Compte tenu de la portée de la présente méta-analyse, il était difficile de retrouver des études plus anciennes et non publiées<sup>2</sup>. Ensuite, les études devaient être de nature empirique; il ne devait pas s'agir, par exemple, d'une revue narrative, d'une revue critique, d'une méta-analyse, d'un commentaire, etc. Ensuite, une mesure de la récidive devait être présentée dans les études (sous forme de %, de taux, de fréquence), et ce, sur la base d'un devis longitudinal prospectif. Les mesures rétrospectives de la récidive reposant sur les arrestations et les condamnations antérieures d'une personne ont ainsi été exclues. Également, les auxiliaires de recherche devaient déterminer si l'étude était basée sur un échantillon de mineurs défini comme les personnes âgées entre 12 à 18 ans. En suivant ces étapes, 158 études sur les AACs présentant des taux de récidive ont été identifiées.

### Échantillon

#### Évaluation de l'indépendance des échantillons

L'indépendance des observations est un élément important à considérer dans la réalisation d'une méta-analyse. Cette condition n'est pas respectée quand plusieurs estimations de la récidive proviennent du même échantillon ou d'échantillons qui se chevauchent (Cheung, 2019). Il arrive qu'une seule étude fasse état de plusieurs taux de récidive (p. ex., pour plusieurs groupes de délinquants comme ceux qui ont participé à un traitement et ceux qui n'ont pas reçu de traitement), que plusieurs études découlent d'un même échantillon (ou d'un échantillon très similaire), ou que différentes publications se basent sur le même échantillon. La présence d'échantillons

<sup>2</sup> Afin d'éviter d'exclure des études qui étaient difficiles à obtenir, les assistants de recherche ont contacté les principaux auteurs et les co-auteurs, ont cherché différents sites Web comme Google Scholar et ResearchGate, ont utilisé une approche de recherche inversée pour permettre la triangulation du contenu de l'étude à l'aide d'autres sources, et ont contacté les chercheurs pour une copie de l'étude.

non-indépendants pourrait créer des biais importants en faveur de résultats issus de seulement quelques échantillons plus souvent l'objet de publications scientifiques. Par conséquent, une base de données informatisée a été créée pour identifier, organiser et classifier tous les échantillons des documents identifiés, et ce, par pays, province/état/région, par période, et par institutions (p. ex., programme de traitement, établissement). Un numéro d'identification fut assigné à chaque échantillon. Les données manquantes, vagues, ou incertaines, et les détails méthodologiques présentés de façon imprécise a d'ailleurs rendu difficile la formulation de conclusions fermes concernant l'indépendance de certains échantillons. Conséquemment, dans le cadre de la présente étude, les taux de récidive furent estimés de deux façons. Premièrement, les taux de récidive sont présentés pour l'ensemble des documents identifiés (c.-à-d., échantillons non-indépendants) et représentent la littérature scientifique dans son ensemble. Ces estimations ne sont pas nécessairement indépendantes, mais ont permis d'investiguer si la surreprésentation de certaines études dans la littérature et la présence de certains biais. Deuxièmement, afin de tenir compte de la dépendance des échantillons, les données sur la récidive ont été regroupées par publications (c.-à-d., un taux de récidive unique par document; voir la stratégie d'analyse pour la méthode de regroupement)<sup>3</sup> et, ensuite, un taux de récidive pour le même échantillon à travers les documents identifiés<sup>4</sup>. Il ne fut pas toujours possible d'établir clairement l'indépendance des échantillons à l'aide des informations disponibles. Des informations additionnelles ont donc été colligées à partir d'autres sources (p. ex., Internet, publications connexes, en contactant les auteurs de l'étude), ce qui impliquait parfois de faire des déductions sur les affiliations des auteurs ou de comparer des échantillons de statistiques descriptives. Lorsque plusieurs taux de récidive étaient disponibles pour un même échantillon, les taux de récidive n'ont pas été regroupés, mais ont été sélectionnés en fonction de plusieurs critères<sup>5</sup>.

#### Échantillon final

Un total de 158 études incluant 30 396 AACS répondraient aux critères d'inclusion. Les informations descriptives sont présentées dans le Tableau 1. La plupart des études ont été publiées après 1990, atteignant un sommet au cours de la période 2010–2019. Depuis l'étude de Caldwell (2016), environ 20 études empiriques additionnelles concernant les taux de récidive des AACS ont été publiées. Néanmoins, cela ne signifie pas que ces nouvelles recherches ont recruté des participants durant les années 1990 ou ultérieurement. En fait, malgré la surreprésentation des travaux de recherche sur la récidive des AACS après les années 1990, près de 28% des études se caractérisent par un échantillonnage ayant débuté avant les années 1990. Aucune des études examinées, incluant celles publiées entre 2010–2019, ne s'appuie sur un échantillon recruté durant la période 2010–2019. En effet, la recherche contemporaine ne reflète pas nécessairement les échantillons contemporains. Environ 80% de toutes les publications consistent en des articles évalués par des pairs, tandis que le principal auteur était un chercheur affilié à une

université pour moins de deux tiers de toutes les études pertinentes identifiées. En fait, la diversité de l'affiliation de l'auteur principal est un élément qui se démarque. Enfin, il y avait une surreprésentation d'études qui (a) incluaient moins de 300 AACS (83%); (b) ont sélectionné des adolescents au sein du système de justice (74.1%); et (c) étaient basées sur des échantillons américains (64.6%). En moyenne, les AACS sélectionnés pour des études concernant la récidive étaient âgés de 15.2 ans, avec 24.8% de ces études qui ont rapporté un âge moyen de moins de 15 ans.

Caractéristiques de l'étude	Catégories	% (n)	Moyenne (É.-T.)
Année de publication	Avant 1990	4.4 (7)	
	1990–1999	16.5 (26)	
	2000–2009	31.0 (49)	
	2010–2019	48.1 (76)	
Type de publication	Revue avec évaluation par les pairs	80.4 (127)	
	Autre	19.6 (31)	
Principal auteur (affiliation)	Université	63.3 (100)	
	Santé mentale	11.4 (18)	
	Gouvernement	8.9 (14)	
	Justice pénale pour adolescents	5.7 (9)	
	Privé/ indépendant	4.4 (7)	
Taille d'échantillon (totale)	Autre/ indéterminé	6.3 (10)	
	Moins de 100	42.4 (67)	182.3 (197.6)
	Entre 100 et 299	39.9 (63)	
	300 et plus	17.1 (27)	
	Indéterminé/ inconnu	0.6 (1)	
Période d'échantillonnage (début)	Avant 1980	8.9 (14)	
	1980–1989	19.6 (31)	
	1990–1999	34.8 (55)	
	2000–2009	22.2 (35)	
	2010–2019	0.0 (0)	
	Indéterminé/ inconnu	14.6 (23)	
Âge moyen de l'échantillon	Moins de 15 ans	24.8 (39)	15.2 (0.9)
	Entre 15 et 18 ans	44.6 (70)	
	Indéterminé/ inconnu	31.0 (49)	

<sup>3</sup> Puisque plusieurs études faisaient état de taux de récidive pour différents groupes de délinquants, les taux de récidive ont d'abord été regroupés au sein d'une publication (p. ex., abuseurs d'enfant, agresseurs sexuels de femme, délinquants ayant suivi un traitement ou n'ayant pas suivi de traitement).

<sup>4</sup> Nous avons envisagé d'utiliser des analyses multiniveaux par taux de nidification par lieu d'étude, mais il y avait trop de variations dans les caractéristiques méthodologiques entre les publications provenant du même lieu.

<sup>5</sup> Il n'était parfois pas judicieux de regrouper tous les résultats provenant d'un même lieu/institution (p. ex., les mêmes 100 cas analysés après 1 an, après 3 ans, après 10 ans). La stratégie était alors d'identifier et de sélectionner un taux de récidive par échantillon, sur la base d'un nombre de critères (en ordre d'importance): (a) taille d'échantillon (la priorité a été donnée aux plus grands échantillons); (b) la durée de la période de suivi (la priorité a été donnée au suivi de plus longue durée); (c) dans quelle mesure les informations méthodologiques étaient complètes et détaillées.

Milieu de l'étude	Justice juvénile	74.1 (117)
	Santé mentale	20.3 (32)
	Autre	5.7 (9)
Pays (échantillon)	États-Unis	64.6 (102)
	Canada	9.5 (15)
	Royaume-Uni	5.1 (8)
	Australie	5.1 (8)
	Pays-Bas	7.6 (12)
	Autres pays	8.2 (13)
Durée moyenne de la période de suivi (en mois)	1-24 mois	9.5 (15) 63.4 (38.5)
	25-48 mois	12.7 (20)
	48-72 mois	23.4 (37)
	73 mois et plus	19.0 (30)
	Indéterminé/inconnu	35.4 (56)
Mesure de la récidive	Contact avec la police/arrestation/charge	48.7 (77)
	Condamnation	30.4 (48)
	Délinquance auto-rapportée	3.2 (5)
	Inconnu/autre	17.7 (28)

Note. Basé sur 158 études

Tableau 1: Informations descriptives concernant les études sur les AACs

## Mesures

### Période de l'étude

L'année de publication d'un document est généralement utilisée pour la situer dans le temps. Toutefois, cette démarche est inappropriée dans le contexte de la présente étude, car les études sur la récidive reposent sur un devis longitudinal. De plus, comme ces études sont difficiles à réaliser (p. ex., accès aux données, temps requis, croisement de plusieurs sources de données), les chercheurs ont tendance à réutiliser les mêmes données sur de longues périodes. Par conséquent, afin de pallier ces limites, les effets de période ont été analysés en utilisant l'année marquant le début de la période d'échantillonnage (Étendu = 1928-2008). L'objectif étant d'examiner l'évolution dans le temps, les taux de récidive ont été examinés pour les périodes suivantes : (a) pré-1980<sup>6</sup>; (b) 1980-1989; (c) 1990-1999; (d) 2000-2009; (e) 2010-2019. Les cas dans lesquels la période d'échantillonnage n'a pas été clairement indiquée ( $n = 24$ ; 15.2 %) ont été codés comme étant « indéterminés » et sont inclus dans la présente étude (plutôt que de les considérer comme des données manquantes et de les exclure).

## Récidive criminelle

Deux types de récidive criminelle ont été considérés : (a) la récidive générale (c.-à-d., toute infraction criminelle, incluant les crimes sexuels et violents); et (b) la récidive sexuelle (nouveau crime sexuel).<sup>7</sup> La durée moyenne pour la période de suivi utilisée pour estimer les taux de récidive est de 64.7 mois, ou environ cinq ans. Étant donné que la moyenne d'âge des AACs était d'environ 15 ans au moment de l'étude, la période de suivi moyenne couvrait la fin de l'adolescence et le début de l'âge adulte<sup>8</sup>. À noter, les chercheurs se sont largement appuyés sur des sources officielles pour estimer les taux de récidive, généralement en examinant si les jeunes ont été arrêtés ou inculpés à nouveau (48.7%). Si une étude a rapporté des taux multiples en utilisant des définitions ou des sources d'information variées, le taux le plus élevé a été utilisé dans la présente méta-analyse<sup>9</sup>. L'évaluation des accords interjuge concernant la récidive générale (ICC = .86; 95 % C.I. = .78-.91) et sexuelle (ICC = .86; 95 % C.I. = .81-.90) était relativement très bonne.

## Stratégie analytique

Les analyses ont été réalisées en utilisant le logiciel IBM SPSS statistic 27 ainsi que le logiciel Stata 16.1 (Stata Corp., College Station, TX, USA). Notamment, les commandes metaprop et metapreg de Stata ont été employées pour effectuer les estimations des taux de récidive pondérés (voir, Nyaga *et al.*, 2014).

## Estimations pondérées du taux de base groupé

Les méthodes méta-analytiques peuvent être utilisées pour obtenir une estimation empirique concernant la prévalence d'un phénomène (Stoltenborgh *et al.*, 2011). Alors que les estimations de prévalence groupées utilisant un cadre méta-analytique sont devenues de plus en plus populaires, des stratégies variées ont été proposées quant à leur utilisation (notamment, méthode d'invariance, transformation logarithmique) et il n'existe pas de consensus clair concernant la meilleure façon d'effectuer ces estimations (voir Migliavaca *et al.*, 2020). Il importe de considérer que ces méthodes peuvent créer des problèmes de mesure importants. Par exemple, quand les estimations de taux de prévalence sont très faibles ou très élevées (voir Newcombe, 1998), les intervalles de confiance produits peuvent résulter en des valeurs impossibles qui tombent en dehors de l'étendu variant de 0 à 1 tout en réduisant la variance vers zéro (Barendregt *et al.*, 2013). Afin de pallier ces limites, la transformation double arc sinus de Freeman-Tukey a été employée (voir Nyaga *et al.*, 2014) permettant ainsi de stabiliser la variance dans les estimations de taux de récidive.

<sup>7</sup> En comparant les taux de base entre les deux mesures, il importe de prendre en compte que les taux de base pour la récidive sexuelle sont généralement inclus dans les taux de base pour la récidive générale.

<sup>8</sup> Nous étions intéressés à examiner les taux de récidive séparément pour l'adolescence et l'âge adulte, mais cette information n'était pas rapportée de façon constante. Ainsi, cet élément n'est pas examiné ou présenté dans cette étude.

<sup>9</sup> Cette décision méthodologique permet d'éviter de sous-estimer le risque de récidive, ou encore de proposer une vision minimisée d'un phénomène résultant d'une forte tendance des études à s'appuyer sur des sources d'informations officielles (p. ex. arrestations, condamnations) qui sous-estiment souvent la récidive réelle, puisque de nombreux crimes ne sont pas détectés ou signalés aux autorités officielles, ou encore ne font pas l'objet d'un traitement au sein du système de justice.

<sup>6</sup> Il y avait trop peu d'études indépendantes au début (c.-à-d., 1940-1979) pour les diviser dans leur décennie respective.

## Examen de l'hétérogénéité

Afin d'examiner la stabilité des taux de récidive à travers le temps, des analyses d'hétérogénéité en utilisant des modèles à effets aléatoires furent réalisées. Les modèles à effets aléatoires tiennent compte de la possibilité que les différences aléatoires entre les études (p. ex., variations au niveau du contexte, des procédures, des mesures, etc.) ne soient pas limitées à l'erreur d'échantillonnage. Cette hypothèse est raisonnable, compte tenu de la variabilité inhérente à la mesure des taux de récidive criminelle entre les juridictions (p. ex., dénoncer des crimes à la police, l'enquête policière, fournir des preuves, les tribunaux, la négociation de plaidoyer, etc.). L'hétérogénéité des estimations regroupées a été examinée en utilisant la statistique Q (Hedges et Olkin, 2014), qui permet de tester dans quelle mesure les études ont observé le même taux de récidive.

## Résultats

D'abord, les estimations groupées pondérées ont été examinées pour la récidive générale et sexuelle, et ce, d'une part en considérant tous les taux de récidive rapportés pour l'ensemble des échantillons (c.-à-d., échantillons non-indépendants), et d'autre part pour les échantillons indépendants. Ainsi, pour ce qui est des échantillons non-indépendants, il est noté que la récidive sexuelle représente le type de récidive le plus fréquemment examiné ( $k = 156$ ;  $n = 25\,765$ ). Les figures 1a et 1b présentent la distribution des taux de récidive générale et sexuelle des AACs au cours des 80 dernières années. Plusieurs observations méritent ici notre attention. Premièrement, l'hétérogénéité des taux de récidive générale observés à travers les études est importante et se démarque des taux de récidive sexuelle. Ces taux de récidive varient de .00 à .90 et la distribution suit une courbe relativement normale. Deuxièmement, il est possible de remarquer que les échantillons non-indépendants présentant des taux de récidive générale plus élevés (>.39) sont surreprésentés dans la littérature, indiquant possiblement une préférence des chercheurs pour les échantillons à plus haut risque de récidive générale. Troisièmement, la distribution des taux de récidive sexuelle est beaucoup plus homogène et se caractérise par une distribution asymétrique. Les études ont tendance à présenter des taux de récidive sexuelle inférieurs à .10.

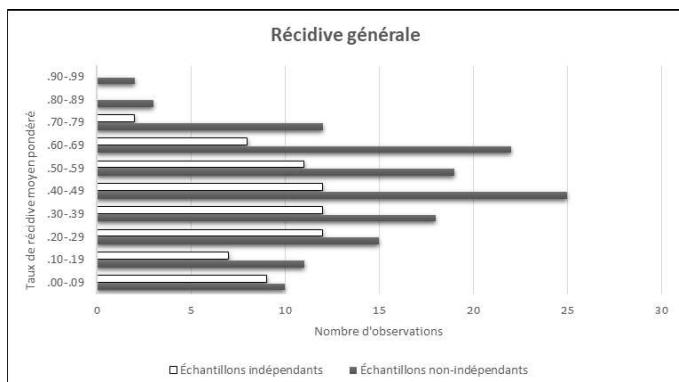


Figure 1a. Distribution des taux de récidive générale observés à travers les études

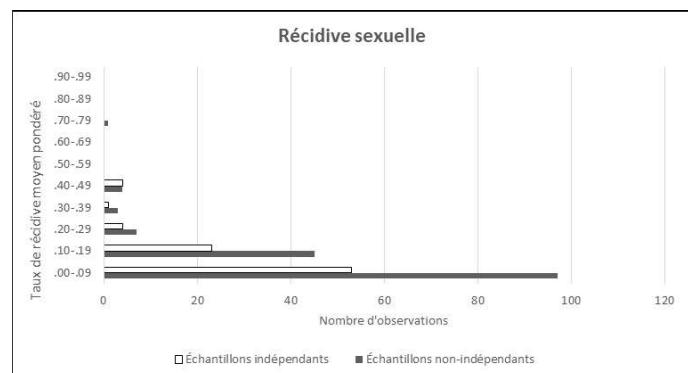


Figure 1b. Distribution des taux de récidive sexuelle observés à travers les études

Une fois combiné, le taux moyen pondéré de la récidive générale pour les échantillons non-indépendants ( $k = 136$ ;  $n = 21\,032$ ) est de .44 ou 44 % (95 % I.C. = .40-.48). Lorsque l'analyse se limite aux échantillons indépendants ( $k = 72$ ;  $n = 14\,974$ ), le taux moyen pondéré est relativement similaire avec .43 ou 43% (95% I.C. = .38-.48). Pour la récidive sexuelle, le taux moyen pondéré des études non-indépendantes ( $k = 156$ ;  $n = 25\,765$  est de .08 ou 8% (95 % I.C. = .07-.09). Après avoir éliminé les données non-indépendantes ( $k = 85$ ;  $n = 16\,033$ ), le taux de récidive sexuelle moyen pondéré demeure à .08 (95% I.C. = .07-.09). Selon la statistique Q, il y a une hétérogénéité significative ( $p < .001$ ) à travers les études pour la récidive générale et sexuelle. Cette hétérogénéité demeure significative après le retrait des échantillons non-indépendants, montrant bien l'importance de la variabilité des taux d'une étude à l'autre. Ces résultats réitèrent l'importance d'examiner les facteurs responsables pour les variations dans les taux de récidive à travers les études.

Afin d'inspecter les variations dans les taux de récidive générale et sexuelle, l'attention fut ensuite tournée vers les effets de période. L'exploration des effets de période nécessite d'examiner l'évolution des taux de récidive moyens pondérés à travers le temps<sup>10</sup>. La Figure 2a montre le taux de récidive générale moyen pondéré au fil du temps. Chaque cercle représente ici un échantillon indépendant. La ligne pointillée fait référence au taux moyen pondéré lorsque tous les taux sont combinés. La ligne noire, une courbe de tendance pondérée estimée localement, représente l'évolution du taux de récidive générale moyen pondéré. Le graphique montre bien la présence de trois tendances distinctes : (a) la stabilité du taux de récidive général entre 1930 et 1960, dans un contexte où peu d'études furent réalisées; (b) une importante croissance des taux de récidive générale, particulièrement entre 1960 et le milieu des années 1990; (c) une chute importante du taux moyen pondéré de récidive générale entre 1990 et 2010. À la lumière des résultats, il est possible de constater que les taux de récidive générale observés durant les années 1990 furent particulièrement élevés par rapport à la tendance centrale. La Figure 2b montre bien l'évolution du taux de récidive sexuelle qui est tout en contraste avec celle de la récidive générale. En effet, il est possible de voir que la courbe de tendance de la récidive sexuelle est relativement stable depuis le début de la recherche sur le phénomène, se situant aux alentours de .09 ou de 9%. Il est possible de constater une certaine baisse du taux moyen pondéré depuis le début des années 2000. Il est impossible, toutefois, sur la base de ce graphique de déterminer si cette baisse est

<sup>10</sup> Cette information n'était pas rapportée par toutes les études. Les études n'ayant pas spécifié cette information ont donc été exclues de cette analyse.

significative. En somme, l'analyse des tendances temporelles révèle des évolutions contrastées entre la récidive générale et sexuelle, soulignant l'importance de poursuivre l'examen statistique pour mieux saisir les dynamiques sous-jacentes à ces variations. À ce sujet, des analyses supplémentaires furent effectuées afin de mieux évaluer statistiquement ces tendances.

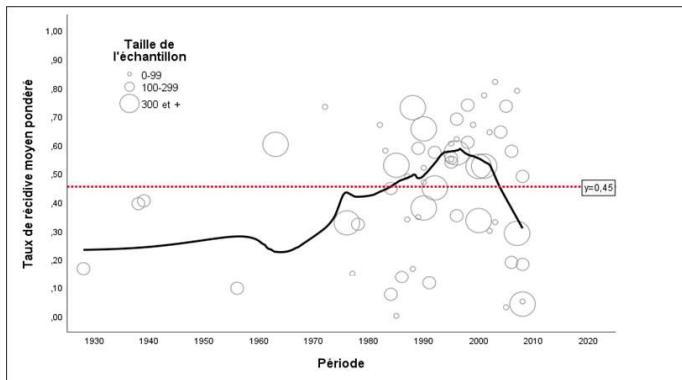


Figure 2a. Évolution du taux de récidive générale à travers le temps

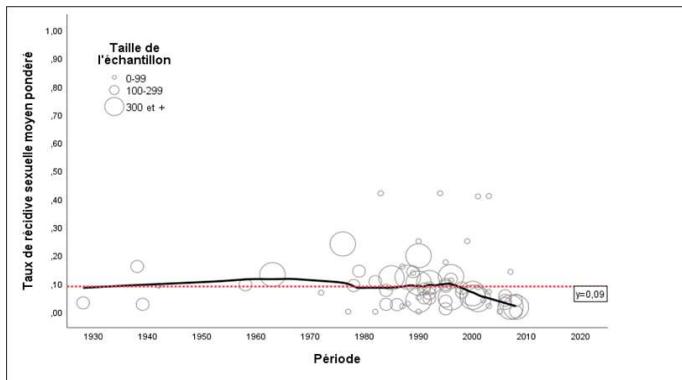


Figure 2b. Évolution du taux de récidive sexuelle moyen pondérée à travers le temps

### Taux de récidive moyen pondéré par période

Dans le Tableau 2, les taux de récidive moyens et pondérés sont regroupés et présentés pour quatre périodes (avant 1980; entre 1980 et 1989; entre 1990 et 1999; et entre 2000 et 2009). Rappelons que notre revue systématique n'a pas permis d'identifier des études dont l'échantillonnage fut réalisé entre 2010 et 2019. Les taux de récidive sont présentés de façon distincte pour les échantillons non-indépendants et les échantillons indépendants. Pour la récidive générale, les données portant sur les échantillons indépendants montrent une hausse des taux de récidive entre la période pré-1980 et les années 1990, passant de .34 ou 34% à .52 ou 52%. Durant cette période, donc, le taux de récidive générale augmente de 42%, une hausse qui n'avait jamais été documentée jusqu'à présent. Entre les années 1990 et les années 2000 à 2009, le taux de récidive générale diminue à .42, représentant une faible baisse de 21%. Notons ici que ces fluctuations sont statistiquement significatives lorsque les échantillons non-indépendants sont analysés; ces effets deviennent non statistiquement significatifs lorsque seuls les échantillons indépendants sont pris en compte. Le Tableau 2 montre également les données concernant l'évolution du taux moyen pondéré pour la récidive sexuelle. Le taux de récidive sexuelle moyen pondéré est relativement stable, variant de .09 pour la période pré-1980 à .05 pour la période 2000 à 2009. Une hétérogénéité significative des taux moyens pondérés est notée au sein des études réalisées durant la même période. Toutefois, l'analyse de l'hétérogénéité des taux

indique que rien ne laisse croire que la récidive sexuelle des mineurs a changé depuis le début de la recherche sur le sujet.

Ensuite, les taux de récidive par période ont été réexaminés en limitant l'analyse uniquement aux études américaines. Une attention particulière sur les études américaines s'explique par plusieurs facteurs : (a) la majorité des études ont été conduites aux États-Unis et les résultats pourraient être confondus avec des études menées ailleurs; (b) une étude américaine antérieure (Caldwell, 2016) faisait état d'une baisse importante de la récidive sexuelle pour les études américaines et nous voulions réexaminer cette observation à la lumière de nos données. Les données américaines indiquent que pour la récidive générale, le taux moyen pondéré a bien changé d'une période à l'autre ( $\chi^2 = 14.52$ ,  $p < .01$ ). Les taux regroupés pondérés pour la récidive générale au sein des études américaines étaient comme suit : (a) pré-1980 = .24 (95 % CI = .15-.34); (b) 1980-1989 = .27 (95 % CI = .13-.43); (c) 1990-1999 = .50 (95 % CI = .40-.60); (d) 2000-2009 = .38 (95 % CI = .32-.44). Même si une baisse a été notée auprès des études plus récentes, le taux regroupé pondéré pour la récidive générale durant les années 2000-2009 était plus élevé que ceux rapportés pour les études de la période pré-1980. Ceci dit, en ce qui concerne la récidive sexuelle provenant des études américaines, nos résultats montrent bien l'absence de changement significatif ( $p = .11$ ), suggérant que les taux sont demeurés relativement stables contrairement à ce qui avait été affirmé dans la littérature.

### Discussion

Bien que le public, les médias, les décideurs politiques et certains intervenants du système judiciaire perçoivent souvent les AACS comme une menace importante pour la sécurité publique (voir notamment Letourneau et Miner, 2005; Soothill, 2010), les résultats de la présente étude offrent un portrait plus nuancé. S'appuyant sur une revue systématique et une méta-analyse quantitative, la présente étude fait le point sur l'état des connaissances scientifiques concernant la récidive chez les AACS. Globalement, les taux moyens pondérés de récidive générale et sexuelle observés concordent avec ceux rapportés par Caldwell (2010) : environ 2 jeunes sur 5 reviennent dans le système judiciaire pour une infraction criminelle, tandis qu'environ 1 sur 11 récidive spécifiquement pour un délit à caractère sexuel. Ces résultats invitent à réfléchir sur les pratiques et politiques actuelles, qui tendent à se focaliser principalement sur l'historique de délinquance sexuelle et les facteurs de risque propres à cette forme de délinquance, parfois au détriment d'une prise en compte plus large des facteurs criminogènes et de la délinquance en général. Cette observation est cohérente avec plusieurs études comparant les profils des AACS à ceux d'adolescents impliqués dans d'autres formes de délinquance (p. ex., Fanniff et Kimonis, 2014; Seto et Lalumière, 2010; van Wijk *et al.*, 2005, 2006), qui soulignent de nombreuses similitudes. Par ailleurs, des différences importantes existent au sein même du groupe des AACS (voir Hunter *et al.*, 2003, 2004; Worling et Langton, 2012), lesquelles sont souvent plus marquées que les différences inter-groupes observées (AACS vs. adolescents ayant commis d'autres formes de crime). La question clé qu'il est nécessaire de soulever à la lumière des conclusions de l'étude est de savoir si le système de justice des mineurs actuel agit dans le meilleur intérêt des jeunes en mettant l'accent sur la nature de leur délinquance plutôt que sur leurs besoins criminogènes en matière d'intervention (p. ex., Chouinard-Thivierge *et al.*, 2022; Lussier *et al.*, 2016; Rosa *et al.*, 2020; Smallbone, 2006; van Wijk

Année début d'échantillonnage	Tous les échantillons (non-indépendants)						Regroupé intra-échantillon (indépendants)					
	k	n	Taux de récidive		Contrast	k	n	Taux de récidive		Contrast		
			Estimations groupées	95 % I.C.				Estimations groupées	95 % I.C.			
<b>Récidive générale</b>												
Avant 1980	9	2 353	.32	.19-.47	375.6***	8	2 353	.34	.20-.49	362.4***		
1980-1989	29	3 834	.46	.37-.55	771.3***	13	2 089	.37	.22-.52	530.4***		
1990-1999	43	6 784	.50	.45-.55	634.6***	21	4 032	.52	.45-.58	337.1***		
2000-2009	32	4 940	.42	.34-.50	988.0***	19	4 143	.42	.32-.52	790.5***		
Indéterminé/inconnu	23	3 121	.38	.30-.47	439.7***	11	2 357	.44	.30-.58	372.0***		
Hétérogénéité entre sous-groupes					10.2*						7.6, ns	
<b>Récidive sexuelle</b>												
Avant 1980	12	2 770	.09	.05-.13	121.8***	11	2 566	.09	.05-.14	116.7***		
1980-1989	33	4 668	.10	.08-.12	120.4***	14	2 370	.09	.06-.13	85.8***		
1990-1999	58	11 338	.08	.07-.09	276.8***	28	5 785	.08	.06-.10	194.9***		
2000-2009	33	5 559	.05	.03-.06	173.4***	18	3 996	.05	.03-.07	119.8***		
Indéterminé/inconnu	20	1 430	.09	.06-.13	74.1***	14	1 316	.09	.06-.14	58.9***		
Hétérogénéité entre sous-groupes					24.2***						8.1, ns	

Note. Ces estimations groupées ne prennent pas en considération la durée moyenne de la période de suivi. k fait référence au nombre total d'échantillons. n fait référence au nombre total d'adolescents inclus dans ces échantillons; ceci réfère donc également au nombre total d'adolescents ayant commis un crime sexuel qui a été inclus dans les études. La transformation « double arcsine » a été utilisée pour estimer la prévalence groupée. \*  $p < .05$  \*\*\*  $p < .001$

Tableau 2: Taux groupés pondérés de récidive criminelle à travers les périodes

et al., 2006). De plus, il est pertinent de s'interroger sur les effets potentiels des interventions ciblées spécifiquement sur la prévention de la récidive sexuelle, notamment quant à leur impact sur le développement des jeunes et leur transition vers l'âge adulte (p. ex., Van den Berg et al., 2017). Enfin, il convient de considérer si, en privilégiant la sécurité publique au détriment du développement des jeunes, le système actuel pourrait involontairement contribuer à un contexte favorisant le retour au sein de l'appareil judiciaire des AACs ayant des besoins criminogènes élevés.

En analysant l'évolution des taux de récidive au fil du temps, il apparaît que, contrairement à ce qu'a rapporté Caldwell (2016), il n'existe pas de preuve convaincante d'une baisse des taux de récidive chez les AACs. Si un effet de période semble se manifester, il se traduit plutôt par une légère augmentation des taux de base de récidive générale pour les études menées durant les années 1980 et 1990. Cependant, cet effet s'estompe lorsque les analyses se restreignent aux échantillons indépendants, ce qui laisse penser que l'augmentation observée pourrait résulter d'une surreprésentation d'échantillons à risque élevé dans la littérature scientifique de cette période. Autrement dit, ce qui semblait au départ être un effet de période s'explique plutôt par la tendance apparente durant les années 1980 et 1990 de procéder à un échantillonnage dans le même groupe d'AACs à risque élevé en matière de récidive générale. Cet accent de la recherche sur les adolescents à risque élevé reflète les préoccupations croissantes des années 1980 et 1990 concernant la délinquance chronique chez les

jeunes, notamment la notion de « super prédateurs » (Fox, 1996), ainsi que l'intérêt accru pour la délinquance sérieuse, chronique et violente. Aux États-Unis, cette période a été marquée par un virage politique : la délinquance sexuelle juvénile n'était plus considérée comme un problème de faible priorité (Zimring, 2004), mais plutôt comme une menace nécessitant des mesures rapides et sévères pour contrôler la violence chez les jeunes (Kempf-Leonard et al., 2001; Loeber et Farrington, 1998). Cette attention était alimentée par la reconnaissance qu'un petit groupe d'adolescents judiciarés était responsable d'un nombre disproportionné de crimes, incluant les agressions sexuelles (Tracy et al., 1990; McCuish et al., 2021), ainsi que par l'impact économique important lié à la délinquance chronique, estimé à plus d'un million de dollars par jeune pour la société (Cohen et al., 2010). Bien que certains chercheurs ont fait des projections d'une augmentation persistante de la criminalité juvénile en l'absence de réformes structurelles au sein du système de justice juvénile, la réalité a été tout autre : la criminalité juvénile a en fait diminué jusqu'à atteindre des niveaux plus bas que ceux observés avant les années 1980, pour des raisons qui restent encore à élucider (Zimring et Rushin, 2013).

Une métá-analyse qui regroupe des données à travers le monde ne doit pas être interprétée comme signifiant que le phénomène de la récidive criminelle chez les AACs est identique à tous les endroits. L'idée selon laquelle il existe « un taux de récidive » décrivant le risque pour tous les AACs n'est pas défendue ici, mais plutôt que

d'établir le taux de récidive d'un groupe est une question complexe qui requiert une série de sous-questions, notamment pour quel groupe, dans quel contexte, sur quelle période (voir Rice et Harris, 2006; Lussier *et al.*, 2024). Établir un indicateur global du risque de récidive au sein des AACs n'est pas utile en soi pour déterminer comment le problème de la délinquance sexuelle devrait être appréhendé. À vrai dire, le nombre de facteurs qui viennent modérer la taille du taux de récidive observé témoigne de la complexité de la recherche sur les AACs. La récidive n'est pas seulement une information concernant le risque de récidive des adolescents impliqués dans la délinquance, mais elle traduit aussi le fonctionnement du système de justice et sa réponse face à la criminalité, à un moment particulier. Plusieurs facteurs culturels, sociaux et légaux peuvent influencer la prise de conscience et les préoccupations face à certains crimes sexuels, la probabilité de dénoncer un crime sexuel à la police, la prise en charge de cette dénonciation par les forces de l'ordre, incluant la pression que le public exerce sur la police pour qu'elle réponde à certains crimes, l'enquête policière suite à la dénonciation, jusqu'à une condamnation criminelle et le phénomène d'attrition au sein du système de justice (c.-à-d., seulement une petite proportion des cas de crime sexuel passe à travers toutes les étapes du système de justice, de la dénonciation de ce crime à la police jusqu'à la condamnation pour ce crime; p. ex., Taylor et Gassner, 2010). Intégré aux taux de récidive se trouve le fonctionnement du système de justice juvénile et sa prise en charge des crimes sexuels perpétrés par des adolescents, ce qui soulève des préoccupations diverses et concurrentes concernant le risque, le bien-être et le contrôle (p. ex., Brownlie, 2003). Ces préoccupations se reflètent dans différentes politiques adoptées à travers les juridictions; un aspect qui a été peu abordé par les chercheurs. Comprendre la récidive criminelle demande une compréhension du contexte social, légal et pénal dans lequel elle a lieu. Ce contexte peut ultimement se traduire par des décisions méthodologiques faites par les chercheurs qui examinent la récidive criminelle des AACs<sup>11</sup>. Ces différences méthodologiques peuvent constituer les conséquences de diverses réponses sociales et légales dans ces juridictions (p. ex., approche universelle « *one-size-fits-all* »; approche individualisée adaptée aux besoins d'intervention de la personne; voir Zimring, 2004).

## Limites de l'Étude

Cette étude est caractérisée par un nombre de limites méthodologiques. La surreprésentation des études américaines dans la littérature scientifique et les tendances observées ne représentent peut-être pas bien le phénomène tel qu'il se manifeste dans d'autres pays. Cette préoccupation est particulièrement critique étant donné la réponse américaine très unique à l'égard de la délinquance sexuelle chez les adolescents (voir Zimring, 2004). Une méta-analyse peut faire lumière sur certains points, mais ne parvient pas à surmonter des problèmes, défis et limites d'ordre méthodologique présents dans les études incluses. Les études sur la récidive comportent des enjeux importants dont les résultats de la présente étude n'apportent pas d'éclairage. Les travaux de recherche sont rarement contextualisés, tant sur le plan social, légal, clinique et judiciaire, limitant ainsi l'interprétation des taux de récidive observés. Ce point est d'autant plus important lorsque les travaux synthétisés, incluant

ceux de la présente étude, incluent des données internationales dont les contextes judiciaires et les réalités sont différents. Par exemple, depuis 2014, aux Pays-Bas, la loi concernant les jeunes contrevenants peut être utilisée auprès de jeunes âgés jusqu'à 22 ans, afin de mettre en valeur des objectifs adaptés incluant un accent sur la réhabilitation (voir, Prop *et al.*, 2025). Les travaux de recherche sur la récidive incluent rarement des descriptions fines des trajectoires judiciaires, incluant la prise en charge et les modèles d'intervention, le suivi communautaire et les approches thérapeutiques, qui varient considérablement d'une juridiction à l'autre (Carpentier et Proulx, 2021; Lee Rasmussen, 2022; Petkus *et al.*, 2022). Nous sommes d'avis que les travaux de type méta-analyse ou méta-synthèse, permettent justement de mettre en commun les forces, mais aussi les limites et les défis des travaux de recherche sur la récidive (voir notamment, Lussier *et al.*, 2023). Plutôt que d'aborder et d'interpréter les taux de récidive comme une fin en soi (p. ex., une mesure du « risque »), les travaux de recherche devraient favoriser la discussion et les échanges concernant les mécanismes en place pour la prévention de la récidive, mais également pour étudier et comprendre la récidive des jeunes.

La mise en commun des travaux de recherche et une analyse fine des aspects méthodologiques de travaux réalisés à ce jour permettent une analyse critique de l'état des connaissances. En grande majorité, les chercheurs se sont appuyés sur des sources officielles (p. ex., dossier officiel pour une arrestation) pour mesurer la récidive. Une autre limite dont il importe de faire mention réfère au fait que la majorité des études sur la récidive des AACs qui ont été incluses dans la présente méta-analyse s'appuie sur des données collectées avant 2010. Cela peut s'expliquer par différentes raisons, notamment la nécessité d'une durée de suivi suffisante pour conduire un examen longitudinal de la récidive, ou encore les délais et ressources nécessaires notamment pour l'accès à des données pertinentes pour ce type d'examen. Néanmoins, cet élément peut limiter la capacité des résultats de la présente étude à refléter les changements plus récents au sein des systèmes judiciaires et des pratiques auprès des AACs. Les conclusions de la présente étude devraient être interprétées avec prudence. Une autre limite importante de cette littérature est l'absence d'informations méthodologiques clés concernant le devis, l'échantillonnage, les mesures et la durée de l'étude. Par exemple, pour environ 35 % des études examinées, il n'était pas possible de trouver l'information concernant la durée de la période de suivi, à savoir un élément d'information critique pour interpréter les taux de récidive. De plus, plusieurs chercheurs n'ont pas spécifié si l'examen de la récidive criminelle était limité à la période de l'adolescence, s'il s'étendait à la période de l'âge adulte, ou limité exclusivement à la période de l'âge adulte. Les chercheurs étaient particulièrement préoccupés par le risque de récidive sexuelle et, en conséquence, la récidive sexuelle était systématiquement mesurée et rapportée à travers les études en comparaison à la récidive générale. Il est possible de se demander si la probabilité d'inspecter la récidive criminelle non sexuelle est liée à l'échantillon spécifique examiné (p. ex. AACs présentant des problèmes de santé mentale, un trouble de la conduite, des traits psychopathiques, de l'impulsivité). Ainsi, les résultats peuvent être moins représentatifs que ceux rapportés pour la récidive sexuelle. Bien que cette méta-analyse n'a pas permis de noter des preuves solides concernant un effet de période influençant les taux de récidive criminelle, cela ne signifie pas qu'un tel effet ne s'est pas produit. Cela signifie que s'il y avait un effet de période, cela n'a pas été capturé de manière convaincante par la recherche empirique conduite sur cette période de 80 ans.

<sup>11</sup> Par exemple, la présente étude a noté que les chercheurs américains tendent à s'appuyer sur de larges échantillons d'adolescents judiciarises pour un crime sexuel, alors que les chercheurs canadiens et britanniques tendent plutôt à utiliser des échantillons d'adolescents provenant d'institutions en santé mentale [ $\chi^2(10) = 49.4$ ,  $p < .001$ , Cramer's  $V = .36$ ].

## Conclusion

La présente étude permet de faire le point sur 158 études portant sur la récidive des AACs réparties sur environ 80 ans. Les résultats de la présente étude montrent que malgré le nombre d'études réalisées à ce jour, plusieurs questions demeurent. Notamment, le portrait général qui s'en dégage permet de remettre en question des postulats de la prise en charge des AACs sans pour autant permettre de formuler des réponses claires. Si l'on constate depuis les années 1990 une mobilisation politique, sociale et scientifique concernant la délinquance sexuelle des mineurs, les taux de récidive sexuelle, eux, sont demeurés inchangés. Dit autrement, la mobilisation ne semble pas avoir produit d'effet significatif, à tout le moins, en ce qui a trait au phénomène de la récidive sexuelle. Ces résultats sont tout en contraste avec les résultats observés auprès d'adultes qui montrent clairement une chute dramatique des taux de récidive sexuelle au Canada et aux États-Unis; chute qui s'est entamée durant les années 1970 (Lussier *et al.*, 2023a; Lussier *et al.*, 2023b). Ces divergences rappellent les propos de Chaffin (2008) soulignant l'importance de reconnaître les enjeux développementaux associés à la délinquance sexuelle et la nécessité d'une perspective différentielle adaptée aux besoins des jeunes en matière d'évaluation et d'intervention. Compte tenu du faible taux de récidive sexuelle observé et de la faible puissance statistique des études individuelles en raison de leurs petits échantillons, les résultats de la présente étude soulèvent des questionnements concernant la capacité des chercheurs à détecter statistiquement les effets positifs des interventions auprès des jeunes (voir Barbaree, 1997). Cela pourrait partiellement expliquer les conclusions passées à propos de l'absence relative d'un effet positif du traitement sur la récidive sexuelle des AACs (voir Kettrey et Lipsey, 2018). La stabilité relative de la récidive sexuelle sur une si longue période soulève des questions fondamentales quant à la nature et le focus des interventions (Chouinard-Thivierge *et al.*, 2023).

## Références

- Abel, G., Osborn, C., et Twigg, D. (1993). Sexual assault through the life span: Adult offenders with juvenile histories. Barbaree, H.E., Marshall, W.L., et Hudson, S.M. (Eds.), *The juvenile sex offender* (p. 104–117). New York: Guilford.
- Atcheson, J. D., et Williams, D. C. (1954). A study of juvenile sex offenders. *American Journal of Psychiatry*, 111(5), 366–370. <https://doi.org/10.1176/ajp.111.5.366>
- Awad, G. A., Saunders, E., et Levene, J. (1984). A clinical study of male adolescent sexual offenders. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 28(2), 105–116.
- Barbaree, H. (1997). Evaluating treatment efficacy with sexual offenders: The insensitivity of recidivism studies to treatment effects. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 9(2), 111–128. <https://doi.org/10.1007/BF02674862>
- Barbaree, H. E., Hudson, S. M., et Seto, M. C. (1993). *Sexual assault in society: The role of the juvenile offender*. Guilford Press.
- Barendregt, J. J., Doi, S. A., Lee, Y. Y., Norman, R. E., et Vos, T. (2013). Meta-analysis of prevalence. *Journal of Epidemiology Community Health*, 67(11), 974–978. <https://doi.org/10.1136/jech-2013-203104>
- Barra, S., Bessler, C., Landolt, M. A., et Aebi, M. (2018). Testing the validity of criminal risk assessment tools in sexually abusive youth. *Psychological Assessment*, 30(11), 1430–1443. <https://doi.org/10.1037/pas0000590>
- Becker, J. V., et Kavoussi, R. J. (1989). Diagnosis and treatment of juvenile sex offenders. In *Juvenile psychiatry and the law* (pp. 133–143). Springer, Boston, MA.
- Becker, J. V., Harris, C. D., et Sales, B. D. (1993). Juveniles who commit sexual offenses: A critical review of research. Hall, G.C.N., Hirschman, R., Graham, J.R., et Zaragoza, M.S. (eds.), *Sexual Aggression: Issues in etiology, assessment, and treatment* (p. 215–228). Taylor et Francis.
- Bennett, W. J., et DiJulio, J. J. (1996). *Body count: Moral poverty and how to win America's war against crime and drugs*. Simon et Schuster.
- Blumstein, A., et Moitra, S. (1980). The identification of “career criminals” from “chronic offenders” in a cohort. *Law & Policy*, 2(3), 321–334. <https://doi.org/10.1111/j.1467-9930.1980.tb00219.x>
- Blumstein, A., Farrington, D. P., et Moitra, S. (1985). Delinquency careers: Innocents, desisters, and persisters. *Crime and Justice*, 6, 187–219.
- Blumstein, A., et Farrington, D. (2000). *The crime drop in America* (p. 13–44). A. Blumstein, et J. Wallman (Eds.). New York: Cambridge University Press.
- Brownlie, J. (2003). ‘An unsolvable justice problem’? Punishing young people’s sexual violence. *Journal of Law and Society*, 30(4), 506–531. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6478.2003.00268.x>
- Caldwell, M. F. (2002). What we do not know about juvenile sexual reoffense risk. *Child Maltreatment*, 7(4), 291–302. <https://doi.org/10.1177/107755902237260>
- Caldwell, M. F. (2010). Study characteristics and recidivism base rates in juvenile sex offender recidivism. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 54(2), 197–212. [Doi: 10.1177/0306624X08330016](https://doi.org/10.1177/0306624X08330016)
- Caldwell, M. F. (2016). Quantifying the decline in juvenile sexual recidivism rates. *Psychology, Public Policy, and Law*, 22(4), 414. <https://doi.org/10.1037/law0000094>
- Carpentier, J., et Proulx, J. (2021). Recidivism rates of treated, non-treated and dropout adolescent who have sexually offended: A non-randomized study. *Frontiers in Psychology*, 12, 757242. <https://doi.org/10.3389/fpsyg.2021.757242>
- Chaffin, M. (2008). Our minds are made up—Don’t confuse us with the facts: Commentary on policies concerning children with sexual behavior problems and juvenile sex offenders. *Child Maltreatment*, 13(2), 110–121. <https://doi.org/10.1177/1077559508314510>
- Cheung, M. W. L. (2019). A guide to conducting a meta-analysis with non-independent effect sizes. *Neuropsychology Review*, 29(4), 387–396. <https://doi.org/10.1007/s11065-019-09415-6>
- Chouinard-Thivierge, S., Lussier, P., et Charette, Y. (2023). The adult offending outcomes of adolescents who have perpetrated a sex offense: is sexual offending in adolescence indicative of things to come?. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 21(1), 3–26. <https://doi.org/10.1177/15412040221123529>

- Chouinard-Thivierge, S., Lussier, P., et Daignault, I. V. (2022). A longitudinal examination of developmental covariates of sexual behavior problems among youth referred to child protection services. *Sexual Abuse*, 34(5), 537–567. <https://doi.org/10.1177/10790632211047184>
- Cohen, M. A., Piquero, A. R., et Jennings, W. G. (2010). Studying the costs of crime across offender trajectories. *Criminology et Public Policy*, 9(2), 279–305. <https://doi.org/10.1111/j.1745-9133.2010.00627.x>
- Conn, V. S., Valentine, J. C., Cooper, H. M., et Rantz, M. J. (2003). Grey literature in meta-analyses. *Nursing Research*, 52(4), 256–261.
- Cortoni, F., Hanson, R. K., et Coache, M. È. (2010). The recidivism rates of female sexual offenders are low: A meta-analysis. *Sexual Abuse*, 22(4), 387–401. doi: <https://doi.org/10.1177/1079063210372142>
- Cottle, C. C., Lee, R. J., et Heilbrun, K. (2001). The prediction of criminal recidivism in juveniles: A meta-analysis. *Criminal Justice and Behavior*, 28(3), 367–394.
- Doshay, L. J. (1943). *The boy sex offender and his later career*. Montclair, NJ: Patterson Smith.
- Dunham, H. W. (1951). *Crucial Issues in the Treatment and Control of Sexual Deviation in the Community*. Department of Mental Hygiene. Lansing, Michigan.
- Duwe, G., et Rocque, M. (2021). The predictive performance of risk assessment in real life: An external validation of the MnSTARR. *Corrections*, 6(5), 366–382. <https://doi.org/10.1080/23774657.2019.1682952>
- Elliott, D. S., Huizinga, D., et Morse, B. (1986). Self-reported violent offending: A descriptive analysis of juvenile violent offenders and their offending careers. *Journal of Interpersonal Violence*, 1(4), 472–514.
- Fabio, A., Loeber, R., Balasubramani, G. K., Roth, J., Fu, W., et Farrington, D. P. (2006). Why some generations are more violent than others: assessment of age, period, and cohort effects. *American Journal of Epidemiology*, 164(2), 151–160. <https://doi.org/10.1093/aje/kwj172>
- Fagan, J., Piper, E., et Moore, M. (1986). Violent delinquents and urban youths. *Criminology*, 24(3), 439–471.
- Farrell, G., Tilley, N., et Tseloni, A. (2014). Why the crime drop? *Crime and Justice*, 43(1), 421–490.
- Fanniff, A. M., et Becker, J. V. (2006). Specialized assessment and treatment of adolescent sex offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 11(3), 265–282. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2005.08.003>
- Fanniff, A. M., et Kimonis, E. R. (2014). Juveniles who have committed sexual offenses: A special group? *Behavioral Sciences et the Law*, 32(2), 240–257. <https://doi.org/10.1002/bls.2111>
- Fehrenbach, P. A., Smith, W., Monastersky, C., et Deisher, R. W. (1986). Adolescent sexual offenders: Offender and offense characteristics. *American Journal of Orthopsychiatry*, 56(2), 225–233.
- Fox, J. A. (1996). *Trends in juvenile violence: A report to the United States Attorney General on current and future rates of juvenile offending*. US Department of Justice, Bureau of Justice Statistics.
- Gendreau, P., Little, T., et Goggin, C. (1996). A meta-analysis of the predictors of adult offender recidivism: What works! *Criminology*, 34(4), 575–608.
- Groth, A. N. (1977). The adolescent sexual offender and his prey. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 21(3), 249–254.
- Groth, A. N., Loredo, C. M., et Groth, A. N. (1981). Juvenile sexual offenders: Guidelines for assessment. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 25(1), 31–39.
- Hagan, M., King, R., et Patros, R. (1994). The efficacy of a serious sex offenders treatment program for adolescent rapists. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 39, 141–150.
- Hedges, L. V., et Olkin, I. (2014). *Statistical methods for meta-analysis*. Academic press.
- Hunter, J. A., Figueiredo, A. J., Malamuth, N. M., et Becker, J. V. (2003). Juvenile sex offenders: Toward the development of a typology. *Sexual Abuse*, 15(1), 27–48.
- Hunter, J. A., Gilbertson, S. A., Vedros, D., et Morton, M. (2004). Strengthening community-based programming for juvenile sexual offenders: Key concepts and paradigm shifts. *Child Maltreatment*, 9(2), 177–189. doi: <https://doi.org/10.1177/1077559504264261>
- Kempf-Leonard, K., Tracy, P. E., et Howell, J. C. (2001). Serious, violent, and chronic juvenile offenders: The relationship of delinquency career types to adult criminality. *Justice Quarterly*, 18(3), 449–478. <https://doi.org/10.1080/07418820100094981>
- Kettrey, H. H., et Lipsey, M. W. (2018). The effects of specialized treatment on the recidivism of juvenile sex offenders: A systematic review and meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 14(3), 361–387. <https://doi.org/10.1007/s11292-018-9329-3>
- Lee Rasmussen, L. A. (2022). Youth adjudicated for sex offenses, followed into adulthood, and found on a state sex offender registry. *Journal of Aggression, Maltreatment et Trauma*, 31(10), 1359–1378. <https://doi.org/10.1080/10926771.2022.2112332>
- Letourneau, E. J., et Miner, M. H. (2005). Juvenile sex offenders: A case against the legal and clinical status quo. *Sexual Abuse*, 17(3), 293–312. doi: <https://doi.org/10.1007/s11194-005-5059-y>
- Letourneau, E. J., Bandyopadhyay, D., Sinha, D., et Armstrong, K. S. (2009). The influence of sex offender registration on juvenile sexual recidivism. *Criminal Justice Policy Review*, 20(2), 136–153. doi: <https://doi.org/10.1177/0887403408327917>
- Lewis, D. O., Shankok, S. S., et Pincus, J. H. (1979). Juvenile male sexual assaulters. *The American Journal of Psychiatry*, 136(9), 1194–1196.
- Loeber, R., et Farrington, D. P. (Eds.). (1998). *Serious and violent juvenile offenders: Risk factors and successful interventions*. Sage.
- Longo, R. E., et Groth, A. N. (1983). Juvenile sexual offenses in the histories of adult rapists and child molesters. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 27(2), 150–155.
- Lösel, F., et Schmucker, M. (2005). The effectiveness of treatment for sexual offenders: A comprehensive meta-analysis. *Journal of Experimental Criminology*, 1(1), 117–146. <https://doi.org/10.1177/0887403408327917>

- Lussier, P. (2017). Juvenile sex offending through a developmental life course criminology perspective: An agenda for policy and research. *Sexual Abuse*, 29(1), 51-80. <https://doi.org/10.1177/1079063215580966>
- Lussier, P., et Blokland, A. (2014). The adolescence-adulthood transition and Robins' continuity paradox: Criminal career patterns of juvenile and adult sex offenders in a prospective longitudinal birth cohort study. *Journal of Criminal Justice*, 42(2), 153-163. <https://doi.org/10.1016/j.jcrimjus.2013.07.004>
- Lussier, P., Blokland, A., Mathesius, J., Pardini, D., et Loeber, R. (2015). The childhood risk factors of adolescent-onset and adult-onset of sex offending: Evidence from a prospective longitudinal study. In Blokland, A., et Lussier, P. (eds.), *Sex Offenders: A Criminal Career Approach* (pp. 93-128). Wiley.
- Lussier, P., et Cale, J. (2013). Beyond sexual recidivism: A review of the sexual criminal career parameters of adult sex offenders. *Aggression and Violent Behavior*, 18(5), 445-457. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2013.06.005>
- Lussier, P., Chouinard Thivierge, S., Fréchette, J., et Proulx, J. (2024). Sex offender recidivism: Some lessons learned from over 70 years of research. *Criminal justice review*, 49(4), 413-452. <https://doi.org/10.1177/07340168231157385>
- Lussier, P., Corrado, R. R., et McCuish, E. (2016). A criminal career study of the continuity and discontinuity of sex offending during the adolescence-adulthood transition: A prospective longitudinal study of incarcerated youth. *Justice Quarterly*, 33(7), 1123-1153. <https://doi.org/10.1080/07418825.2015.1028966>
- Lussier, P., McCuish, E. C., et Cale, J. (2020). *Understanding sexual offending: An evidence-based response to myths and misconceptions*. Springer.
- Lussier, P., McCuish, E., et Jeglic, E. L. (2023a). Against All Odds: The Unexplained Sexual Recidivism Drop in the United States and Canada. *Crime and Justice*, 52(1), 125-196.
- Lussier, P., McCuish, E., Proulx, J., Chouinard Thivierge, S., et Frechette, J. (2023b). The sexual recidivism drop in Canada: A meta-analysis of sex offender recidivism rates over an 80-year period. *Criminology et Public Policy*, 22(1), 125-160. <https://doi.org/10.1111/1745-9133.12611>
- Lussier, P., Van Den Berg, C., Bijleveld, C., et Hendriks, J. (2012). A developmental taxonomy of juvenile sex offenders for theory, research, and prevention: The adolescent-limited and the high-rate slow desister. *Criminal Justice and Behavior*, 39(12), 1559-1581. [Doi: 10.1177/0093854812455739](https://doi.org/10.1177/0093854812455739)
- Maclay, D. T. (1960). Boys who commit sexual misdemeanours. *British Medical Journal*, 1(5167), 186.
- Marshall, W. L., Hudson, S. M., et Hodkinson, S. (1993). The importance of attachment bonds in the development of juvenile sex offending. Barbaree, H.E., Marshall, W.L., et Hudson, S.M. (eds), *The juvenile sex offender* (p. 164-181). Guilford Press.
- McCann, K., et Lussier, P. (2008). Antisociality, sexual deviance, and sexual reoffending in juvenile sex offenders: A meta-analytical investigation. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 6(4), 363-385. [Doi:10.1177/1541204008320260](https://doi.org/10.1177/1541204008320260)
- McCuish, E. C., Lussier, P., et Corrado, R. (2017). Unfinished stories: From juvenile sex offenders to juvenile sex offending through a developmental life course perspective. *Aggression and Violent Behavior*, 37, 71-82. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2017.09.004>
- McCuish, E., Lussier, P., et Corrado, R. (2016). Criminal careers of juvenile sex and nonsex offenders: Evidence from a prospective longitudinal study. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 14(3), 199-224. [Doi: 10.1177/1541204014567541](https://doi.org/10.1177/1541204014567541)
- McCuish, E. C., Lussier, P., et Corrado, R. R. (2015). Examining antisocial behavioral antecedents of juvenile sexual offenders and juvenile non-sexual offenders. *Sexual Abuse*, 27(4), 414-438. [Doi: 10.1177/1079063213517268](https://doi.org/10.1177/1079063213517268)
- Migliavaca, C. B., Stein, C., Colpani, V., Munn, Z., et Falavigna, M. (2020). Quality assessment of prevalence studies: a systematic review. *Journal of Clinical Epidemiology*, 127, 59-68. <https://doi.org/10.1016/j.jclinepi.2020.06.039>
- Miner, M. H. (2002). Factors associated with recidivism in juveniles: An analysis of serious juvenile sex offenders. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 39(4), 421-436. [Doi: 10.1177/002242702237287](https://doi.org/10.1177/002242702237287)
- Newcombe, R. G. (1998). Two-sided confidence intervals for the single proportion: comparison of seven methods. *Statistics in Medicine*, 17(8), 857-872.
- Nyaga, V. N., Arbyn, M., et Aerts, M. (2014). Metaprop: A Stata command to perform meta-analysis of binomial data. *Archives of Public Health*, 72(1), 1-10.
- Petkus, A. A., Sullivan, C. J., Lugo, M., et Newsome, J. (2022). The impact of risk assessment on juvenile justice decision-making and new adjudication: An analysis of usage and outcome. *Youth Violence and Juvenile Justice*, 20(2), 139-163. [Doi: 10.1177/15412040211061270](https://doi.org/10.1177/15412040211061270)
- Prentky, R., Harris, B., Frizzell, K., et Righthand, S. (2000). An actuarial procedure for assessing risk with juvenile sex offenders. *Sexual Abuse: A Journal of Research and Treatment*, 12(2), 71-93.
- Prop, L. J., van der Laan, A. M., Beerthuizen, M. G., Barendregt, C. S., et van Nieuwenhuizen, C. (2025). Juvenile sanctions for young adult offenders in the Netherlands: an opportunity for rehabilitation? *Child and Adolescent Psychiatry and Mental Health*, 19(1), 1-15. <https://doi.org/10.1186/s13034-025-00888-3>
- Reiss, A. J. (1960). Sex Offenses: The Marginal Status of the Adolescent. *Law and Contemporary Problems*, 25(2), 309-333.
- Rice, M., et Harris, G. (2006). What population and what question? *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 48(1), 95-101. <https://doi.org/10.1353/cj.2006.0012>
- Rosa, M., Fox, B., et Jennings, W. G. (2020). Do developmental and life-course theory risk factors equally predict age of onset among juvenile sexual and nonsexual offenders? *Sexual Abuse*, 32(1), 55-78. [Doi: 10.1177/1079063218797714](https://doi.org/10.1177/1079063218797714)
- Schmucker, M., et Lösel, F. (2011). Meta-analysis as a method of systematic reviews. *The Sage Handbook of Criminological Research Methods*, 425-443.

Seto, M. C., et Lalumiere, M. L. (2010). What is so special about male adolescent sexual offending? A review and test of explanations through meta-analysis. *Psychological Bulletin*, 136(4), 526.  
[Doi: 10.1037/a0019700](https://doi.org/10.1037/a0019700)

Smallbone, S. W. (2006). Social and psychological factors in the development of delinquency and sexual deviance. Barbaree, H.E. et Marshall, W.L. (eds.), *The juvenile sex offender*, Second Edition (p. 211-225). London: Guilford.

Soothill, K. (2010). Sex offender recidivism. *Crime and Justice*, 39(1), 145-211.

Stoltenborgh, M., Van IJzendoorn, M. H., Euser, E. M., et Bakermans-Kranenburg, M. J. (2011). A global perspective on child sexual abuse: Meta-analysis of prevalence around the world. *Child Maltreatment*, 16(2), 79-101. [Doi: 10.1177/1077559511403920](https://doi.org/10.1177/1077559511403920)

Taylor, S. C., et Gassner, L. (2010). Stemming the flow: Challenges for policing adult sexual assault with regard to attrition rates and under-reporting of sexual offenses. *Police Practice and Research: An International Journal*, 11(3), 240-255.  
<https://doi.org/10.1080/1561260902830153>

Tracy, P. E., Wolfgang, M. E., et Figlio, R. M. (2013). *Delinquency careers in two birth cohorts*. Springer Science et Business Media.

Van Den Berg, C., Bijleveld, C., et Hendriks, J. (2017). The juvenile sex offender: Criminal careers and life events. *Sexual Abuse*, 29(1), 81-101. [Doi: 10.1177/1079063215580967](https://doi.org/10.1177/1079063215580967)

Van Wijk, A., Van Horn, J., Bullens, R., Bijleveld, C., et Doreleijers, T. (2005). Juvenile sex offenders: A group on its own? *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 49(1), 25-36. [Doi: 10.1177/0306624X04270788](https://doi.org/10.1177/0306624X04270788)

Van Wijk, A., Vermeiren, R., Loeber, R., Hart-Kerkhoffs, L. T., Doreleijers, T., et Bullens, R. (2006). Juvenile sex offenders compared to non-sex offenders: A review of the literature 1995-2005. *Trauma, Violence, et Abuse*, 7(4), 227-243.  
[Doi: 10.1177/1524838006292519](https://doi.org/10.1177/1524838006292519)

Viljoen, J. L., Mordell, S., et Beneteau, J. L. (2012). Prediction of adolescent sexual reoffending: A meta-analysis of the J-SOAP-II, ERASOR, J-SORRAT-II, and Static-99. *Law and Human Behavior*, 36(5), 423-438.  
<https://doi.org/10.1037/h0093938>

Worling, J. R., et Langton, C. M. (2012). Assessment and treatment of adolescents who sexually offend: Clinical issues and implications for secure settings. *Criminal Justice and Behavior*, 39(6), 814-841. [Doi: 10.1177/0093854812439378](https://doi.org/10.1177/0093854812439378)

Worling, J. R., et Långström, N. (2003). Assessment of criminal recidivism risk with adolescents who have offended sexually: A review. *Trauma, Violence, et Abuse*, 4(4), 341-362.  
[Doi: 10.1177/1524838003256562](https://doi.org/10.1177/1524838003256562)

Zimring, F. E. (2004). *An American travesty: Legal responses to adolescent sexual offending*. University of Chicago Press.

Zimring, F. E., et Rushin, S. (2013). Did Changes in Juvenile Sanctions Reduce Juvenile Crime Rates? A Natural Experiment. *Ohio State Journal of Criminal Law*, 11, 14-22.